

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

RE VEA NO TAHITI.

Mahina pe 16 iuuli 1875.

MATARI 24. — N° 39.

ENR DE L'ABONNEMENT (payable d'avance) :
Un an 12 francs
Six mois 6 francs
Trois mois 3 francs
Un numéro 10 centimes.



Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser à

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PREIS DER ANNONCESEN (en francs) :
Les plus préoccupantes 20
Les secondes 10
Les annonces consécutives se paient la moitié de la
première taxe.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination. — Arrêt de la haute-cour tahitienne. — Fais de PARTIE NON OFFICIELLE. — Flottille de bateaux de guerre. — Mouvement des navires. — Mouvements du port. — Programmes des messures de sécurité qui seront édictées sur la place du Gouvernement. — Autres.

PARTIE OFFICIELLE

Par ordre de M. le Commissaire du Commerce et de la Marine, décretant que en date du 12 juillet 1875, l'indigène Rabero, du district de Teahupoo, est nommé maître à cheval du district d'Afanuiti pour servir de la correspondance à Taravao, à compter du 7 juillet 1875, en remplacement de Neva, actuellement en prévention au fort de Taravao.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHTIENNE

quatrième Session de l'année 1875.

PRÉSIDENCE DE M. BONET

Audience du 15 octobre 1874.

N° 37 — Entre Fargues « à Me t., » propriétaire, débiteur à Haapiti et sa femme, « à son plaisir pour lui-même et sa famille ;

Et Tuane a Puhabaru t., débiteur à Me t., son gendre, tenant pour lui-même,

Vu l'appel interjeté le 10 juillet 1874, par le monsieur Fargues à Me t., d'un jugement rendu le 4 juillet précédent, par le conseil du district de Haapiti, qui parla à partage la terre en litige entre l'appelant et l'intimé Tuane a Puhabaru t. ;

Atteint que cet appel est régulier en la forme, y faisant droit et statuant au fond :

Où les parties en leurs dires et moyens, ensemble le ministère public en ses conclusions, après avoir été débattus et discutés devant la cour le 15 et le 16 du 30 novembre 1875 sur la réécriture des témoins, également lecture sommaire du jugement du conseil du district de Haapiti,

Atteint que l'appelant n'a pas fourni la preuve que la terre en litige, connue sous le nom d'Urapara, se décompose en deux parties, portant les noms d'Urapara et d'Era, et que ces deux parties étaient autrefois appartenues aux succédanés ;

Atteint qu'il demeure, au contraire, établi par les débats et les diverses preuves, que l'intimé Tuane a Puhabaru t. est une, et appartient à Tuane a Puhabaru t., infirme la décision du conseil du district de Haapiti, du 4 juillet 1874, relative à la présente contestation, et condamne l'appelant Fargues à Me t. débiteur, à verser à l'intimé Tuane a Puhabaru t. un franc par jour, jusqu'à la conférence de l'amende par lui consentie.

Par conséquent,

La haute-cour, après en avoir délibéré conformément à la loi, sans la participation de son président, déclare que l'intimé Tuane a Puhabaru t. est une, et appartient à Tuane a Puhabaru t., infirme la décision du conseil du district de Haapiti, du 4 juillet 1874, relative à la présente contestation, et condamne l'appelant Fargues à Me t. débiteur, à verser à l'intimé Tuane a Puhabaru t. un franc par jour, jusqu'à la conférence de l'amende par lui consentie.

Départ du Courrier.

La malle de correspondance pour l'Europe et les deux Amériques est partie par le *Nastulus*, qui a quitté Papeete pour San Francisco samedi dernier 10 juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 16 juillet 1875.

FUNÉRAILLES D'UN LIEUTENANT DE VAISSEAU.

Le 8 juillet, M. ROMAIN-DEFOSEZ (ARTHUR), lieutenant de vaisseau du *La Galissonnière*, arrivé l'avant-veille sur notre rade, entré à l'hôpital militaire de Papeete, atteint d'une affection de poitrine. Le samedi matin 10 juillet, est officier, dans toute la force de l'âge, rendant son âme à Dieu. Dès le soir, les fonctionnaires et les maisons de la colonie接收ent la lettre suivante :

M

Le Capitaine de vaisseau commandant et les Officers du *La Galissonnière* ont l'honneur de vous prier d'assister au conseil funèbre de M. ROMAIN-DEFOSEZ (ARTHUR), Lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'hôpital militaire de Papeete, le 16 juillet 1875, à l'âge de 34 ans.

Le conseil funèbre a lieu lundi midi à 7 heures.

Les détails de la cérémonie étaient réglés par un ordre du contre-amiral Pérotin, commandant en chef la division navale de l'Océan Pacifique, agissant de concert avec l'autorité locale.

Lundi midi à 7 heures, le contre-amiral commandant en chef, entouré de son état-major général et suivi des états-majors des bâtiments de guerre sur rade (carrasse *La Galissonnière*, frégate-amiral; croiseur *le Dagor*, transport *la Vire*, goélette *la Méangée*), ainsi que de M. le Commandant des Établissements français de l'Océanie, accompagné des autorités, des officiers civils et militaires et de nombreuses personnes de la colonie, entourent le catafalque sur lequel reposent le cercueil, dans la grande allée du jardin de l'Hôpital. M. l'Amiral de la division navale a fait la levée du corps. Après les prières d'usage, les instolots ont transporté le cercueil sur le char funèbre, qui attendait devant la grande porte. Les cordons du poêle étaient tenus par deux officiers des bâtiments et deux officiers du service colonial, tous du grade de capitaine; auparavant eux se tenait un dénouement spécial formé de sous-officiers et de marins de la frégate.

Le char s'est mis en marche, précédé du clergé et suivi d'un long cortège, en tête duquel se trouvaient les premières autorités; le compagno du débarquement du *La Galissonnière*, commandé par un lieutenant de vaisseau, suivait en formation la halle. En ce moment, la frégate amiral a tiré un coup de canon. Les bâtiments de la rade, les édifices de la ville et les consulats ont mis leurs pavillons en berne.

Le convoi funèbre s'est rendu à l'église paroissiale, qui pouvait à peine contenir une telle assistance, bien que les détachements de marins se fussent arrêtés dans la cour. Notre église, tendue de noir, avait déployé toutes ses pompe pour cette circonstance. Le grand'messe des morts a été célébrée par M. l'Amiral. La musique de l'amiral, placée à l'extérieur, joignait ses harmonies aux chants de l'église. M. Jaussen, évêque d'Aixiré, revêtu de ses ornements pontificaux, a fait ensuite l'absolution.

Jamais nous n'avons vu un plus grand rassemblement que celui qu'il nous a été donné de constater dans cette nombreuse assemblée.

Après les offices, le convoi funèbre s'est reformé dans le même ordre que précédemment pour s'achevailler vers le cimetière. Il était accompagné d'une population considérable, curieuse sans devoir de contempler un tel spectacle et d'entendre les airs funèbres que jouait une nombreuse et excellente musique; mais nos bons Kaniques n'ont pas perdu un instant leur attitude respectueuse. On s'expliquait la difficulté qu'éprouvaient seize vigoureux marins à déplacer la bière, à l'hôpital, à l'église ou au cimetière, en apprenant qu'après embaumement le corps avait été renfermé dans un épais cercueil de plomb, placé lui-même dans une caisse de bois dur.

Au cimetière, après que les dernières prières ont été récitées sur le bord de la fosse, un officier de vaisseau, le doyen des collègues et amis du défunt, s'est détaché du cortège pour prendre la parole en ces termes :

* Messieurs,

Permettez-moi d'arrêter un instant vos pas devant cette tombe près à se fermer sur la dépouille mortelle de notre camarade, de notre ami Arthur



PAPÉE DE TAHITI.

Il est à propos de faire venir lui adresser le dernier avis des compagnies. Il est à propos de faire venir ces Messieurs de la colonie d'un hommage si sympathique que nous ne pourrons, je leur dirai un simple mot touchant celui qui nous voulut de perdre.

— Soyez donc de tous. Notre ami était-il d'usage des illustrations de la marine ? Le ministre et amiral de France-Romain-Dessoules, de glorieux soldats, deux hommes à l'honneur de notre pays. Sa famille possède ce que peu d'entre nous peuvent posséder : une fortune dans les cartes, une habileté harmonieuse par la peinture, sur la jeune officier montrait les plus grandes heures : les plus heureuses dispositions et ensuite les qualités les plus séries. La mort est venue renverser en un instant les espérances les mieux fondées.

« De plus autorisées que moi, pourront dire le mérite, l'intelligence, la valeur de notre collègue ; j'ai la conviction que, je ne serai pas maladroit, lorsque en avançant que Dessoules fut un homme de toute dimension, mais ce fut peut-être une force de caractère que je lisais à l'avocat : nature vive et sympathique, caractère ouvert et généreux, et par dessus tout caractériel coeur, il était aimé et recherché de tous. Vous, Messieurs, qui n'avez pas ou le temps de le connaître, car il n'est venu parmi vous que pour rendre le dernier soupir, vous croirez être connus sous nos amis, s'il n'eût été donné de le conserver plus longtemps. Il y avait un autre véritable force d'attraction ; on ne lui connaît pas que des amis. Je m'arrête. Messieurs, je vous dis que la louange est trop grande pour que je puisse la continuer.

— Mais que direons-nous à cette mère, à cette famille épouse que je vois, encore heureuse et fière, attendant le retour au port d'un fils bien-sain ? Et nous n'avons qu'un cœur, énamouré à lui rendre ! Nous savons où madame l'amiral Romain-Dessoules, chrétienne éprouvée, ira puiser ses consolations. Elle saura que si son fils Arthur est élevé aux grandeurs terrestres qui l'attendaient, c'est pour recevoir une gloire plus haute. Le Dieu de miséricorde soit quelle était la boute, la besogne de son cœur.

— « Eh bien, nous ne pouvons que rapporter aux siens le témoignage de notre affection, de notre amitié pour le meilleur des camarades.

— Une dernière fois, notre ami Dessoules, adieu ! »

Chaque assistant est venu à son tour jeter l'eau bénite sur le cercueil. La compagnie de marine fusillera à exécuter trois salves de mousqueterie et la *La Galissonnière* a fait entendre un nouveau coup de canon. Le cortège est ensuite rentré en ville et s'est dispersé sur la place du gouvernement.

Cette triste cérémonie, à laquelle une grande solennité a été donnée, aussi grande, ou peut le dire, que le comportement des ressources de notre colonie, s'est accomplie, nous le répétons avec satisfaction, au milieu d'un profond recueillement et avec l'ordre le plus parfait. Au dire de tous, la mort de M. le lieutenant de vaisseau Dessoules a causé à la Division navale et à la marine une perte vraiment regrettable. Les paroles élégantes et amicales qui ont été prononcées devant la tombe étaient, à n'en pas douter, l'expression exacte du sentiment général.

FAITS DIVERS

Un membre du comité des arts chimiques de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a fait part à cette Société d'un procédé qu'il a trouvé pour le blanchiment de l'ivoire et des os. Les conservateurs du musée anatomique du Jardin des Plantes étaient désireux de faire disparaître la couleur jaunâtre et griseâtre ainsi que l'odeur désagréable que répandaient les squelettes. M. Gloc fut consulté et conseillé à dépolir les os et les grilles et, après examen, il s'est prononcé favorable. Comme l'odeur émanait incontestablement, il mit debout les vases où les objets à désinfecter trempaient dans l'essence, et il fut très-satisfait de voir qu'en très-peu de temps l'odeur cadavérique avait disparu, et que, de plus, les os étaient devenus d'une blancheur éblouissante. Le même procédé, appliqué à l'ivoire, donne un blanchissement parfait. Une exposition de trois à quatre jours de l'essence, dans l'essence de térbenthine recueillie en nos suffit pour obtenir un résultat complet ; il faut faire attention à ce que l'essence ne se déverse pas sur les cheveux et l'ivoire, elle s'exerce encore sur le bois et d'autres corps. Le hêtre, le charme, l'ébène fournissent d'exceptionnels résultats ; le liège est blanchi très-rapidement. L'essence de térbenthine n'est pas la seule qui jouisse de cette propriété, l'essence de citron et les autres isomères de l'essence de térbenthine produisent le même effet.

Une bien curieuse révélation a été faite à l'Académie des sciences dans une de ses dernières séances. Elle concerne un aul qui s'appelle le mal télégraphique. Un médecin, le docteur Onrus, a fait l'effet d'obéir à l'ordre de l'Académie des sciences de démontrer l'origine de ce mal, connu sous le nom de crampes évoquées, et que ces employés eux-mêmes ont surnommé le mal télégraphique. Au bout de neuf ans d'emploi, l'un d'entre eux remarqua que les lettres S, représentées par trois points ; le représenté par deux points, et U, représenté par deux points et un trait, n'étaient plus nettement formées, par lui. En même temps, il constata qu'en traçant ces lettres, il éprouvait une certaine raideur dans le bras et dans l'épaule, qui disparaissait par un trait ou une sorte de crampes. Il fut donc déclaré que ce mal, qui d'abord était assez doux, était bien moins prononcé qu'il l'eût été si l'on se fait inversément par deux points suivis d'un trait. Voulant continuer ses fonctions, quoi qu'il en fût, cet employé essaya alors de ne se servir que du pouce pour inscrire télégraphiquement ces lettres. Ce moyen lui réussit d'abord ; pendant deux ans, il put facilement expédier ses dépêches ; mais au bout de ce temps, le pouce fut pris à son tour. Il emploia alors l'index et le majeus ; deux mois après ils étaient pris comme le pouce. Puis il eut recours au poing, qui fut pris pour prendre comme les doigts. Lorsqu'il se lassa, il fut remplacé et son avant-bras était subtilement affecté de tremblement. Souvent même il eut un peu d'excitation cérébrale et de l'insomnie.

Vendredi 16 juillet 1875.

Le *Scientific american* donne des détails curieux sur le rat des îles du Pacifique. Cet animal, dit cette feuille, est un peu plus grand que le rat de Norvège ; il est brun foncé de couleur ; ses yeux sont très-brillants, sa queue est couverte de poils légers et soyeux. Il peut être considéré comme un intermédiaire entre le rat ordinaire et l'écureuil. Il construit des nids dans les arbres et se nourrit de fruits qu'il cueille sur les branches inférieures des arbres. Il ressemble à cet effet une quantité surpriseante de petits brachiosages avec qu'il entrepose également et dont il fait un édifice en forme de dôme qui a souvent de dix à douze pieds de haut et de six à huit pieds de diamètre. Des ouvertures pratiquées dans cette masse conduisent au centre de l'édifice, où se trouve le nid, formé d'écorce d'arbre, d'herbe sèche, etc. Le caractère distinctif de cet animal est son puissant odorat, qui lui permet de repérer les objets égarés dans une maison qui est restée inhabitée pendant deux ans, un nid de rats de Californie, dont les parois extérieures étaient comme blindées avec des pointes et des clous enlevés dans toutes les parties de la maison et placés symétriquement devant. Derrière cette espèce de cuirasse on découvre trois douzaines de couteaux, fourchettes et cuillers, trois conteneurs de bouche, une fourchette et un couvercle de fer-blanc, tout cela à repasser et à nettoyer. Ces objets sont faits de tabac, se faire à la manière d'un argant d'un côté, plus loin le verre et le mouvement de la même montre, une vieille bourse contenant quelque monnaie, des allumettes et du tabac, presque tous les outils d'un atelier contigu, parmi lesquels plusieurs grandes tarieries, enfin un assortiment des plus complets et des plus curieux d'objets de toute nature, qui tous avaient été amenés au nid d'une distance plus ou moins grande. Un meunier nouveauté en Californie fut retrouvé dans une compagnie de militaires qui combattraient dans les îles. Il avait été égaré et avait été retrouvé dans une cuirasse de tabac, par exemple, on était sûr de ne plus le retrouver. Enfin un jour un sac contenant plus de cent dollars en poussières fut enlevé. Les mineurs ne doutèrent pas un instant de la culpabilité de leur nouveau compagnon, et, prompts au châtiment, ils s'apprêtèrent à lui faire un mauvais parti, quand on découvrit par hasard dans le grenier de la cabane un vase mis de rats des îles où l'on retrouva tous les objets dont on avait constaté la disparition.

Voici, dit la *Pall Mall Gazette*, un nouveau moyen de traverser le Pacifique, moins dangereux que celui employé par M. Dorouf et qui a été très-encouragé au Europe. Non le recours à la voile, mais à la roue de bicyclette qui a été inventée d'après qu'on ait creusé un tunnel sous-marin. Dernièrement, à Bridgeport (Connecticut), deux gentlemen, MM. Lacey et Booth, traversaient Long-Island-Sound, bras de mer qui a quinze milles de large, dans un canot de douze pieds de long à l'extrême pointe où ils avaient atteint un cerf-volant. Celui-ci avait huit pieds de large et était fait d'une forte toile de coton blanc. Sa queue avait plus de cent pieds de longueur. Un nœud de voiles avait été attaché à l'extrémité de la queue, en tant qu'assortiment d'un nouveau genre, mais il fut bienôt laissé en arrière. Le succès de l'expédition a été complet, et la traversée n'a duré plus d'une heure. Il paraît plus aisé de gouverner un navire à cerf-volant qu'un navire à voiles. Ce genre de sport tend à devenir très-populaire à Long-Island.

— Du Japon, on mandate parmi les industries nouvelles de ce pays, il faut compter la tentative du fabricier du vin avec les produits de la vigne à l'état sauvage ; on en fait, parait-il, un vin suffisamment potable ; le nombre des pressoirs diminue seulement à être considérablement augmenté, le produit trouvant un débit immédiat. A Osaka, des fabriques ont été installées en grand nombre pour la fabrication de papier à cigarette, qui a été inventé d'après des échantillons de coton. On y importa aussi beaucoup de machines à coudre. Dans la ville dont nous parlons, on trouve actuellement 72 écoles primaires et deux académies, avec un personnel de 10,000 élèves et étudiants. A Yedo, ou Tokio, parut-il depuis quelque temps, en anglais, un journal consacré aux matières agricoles et intitulé *L'agriculteur*. Nous voyons par les dernières nouvelles que cette feuille est actuellement rédigée en langue japonaise, preuve de l'intérêt qu'en prend, en ce pays, à cette échelle de l'économie pratique.

— Le docteur anglais Hooker, dit la *Liberté*, a fait des expériences extrêmement curieuses sur plusieurs plantes et a constaté que la feuille de la plante à laquelle il a donné le nom de *Convolvulus* d'est un véritable animal aquatique, qui vit dans les contractions d'un étang d'eau douce. Il a été nommé *la mouche*. Les phénomènes de succion et d'absorption sont absolument identiques. Lorsqu'une mouche se pose sur une feuille de dioscore, celle-ci se ferme aussitôt et ne s'entrouvre de nouveau qu'après avoir enlevé toute la substance humide et matrice de sa victime. Le docteur Hooker ayant placé un morceau de boeuf sur une feuille de cette plante, le même fait se reproduit. Il parvint ainsi à engranger la feuille et la plante. Mais elle détecte le sang, qui est pour elle un véritable poison ; on la voit alors s'adherer, puis se dessécher. Les substances sucrées la laissent insensible.

— Le *Courrier de Constantinople* rapporte une étrange nouvelle. Consolo, le violoniste, ancien élève du Conservatoire de Bruxelles, vient de faire命中。 Il avait déclaré qu'il a éprouvé temporairement une rage au minestrone, qui en a informé la légation d'Italie, dont relève le néophyte. Les dernières formalités prescrites par les capitulations ont été accomplies. M. Consolo s'est rendu chez le Beylikdjî, et là, en présence du dogman de la légation d'Italie, il a déclaré qu'il embrassait spontanément l'islamisme et qu'il prendrait le nom de Kiamil. Comme les conversions à l'islamisme sont fort rares, l'acte de M. Consolo a produit un certain effet à Constantinople.

— Voici un procédé très-triste et très-simple pour préserver de la rouille toute espèce de métal. Les Anglais, pour préserver les instruments de fer et d'acier qu'ils expédient en loisirs, les saupoudrent de sucre et les mettent dans l'eau. Peut-être que les instruments de fer-blanc sont de la même manière à conservé brillants et intacts. Il n'est pas une seule personne qui n'aït à son usage des instruments de fer-blanc, d'acier, des tuyaux de poche en tôle. Tous ces objets trempés ou lavés à l'eau de chaux se conservent indéfiniment. (La Guérinière.)

Les personnes qui n'ont pas tout à fait oublié leurs notions de physiologie et de chimie savent que la fermentation des corps organiques développe du chaleur. Un agrume a été mis dans une pomme de terre dans un état à peu près équivalent, mais les pommes de terre ont été préparées pour faire servir de bouchons, principalement des pommes de terre ayant une couche de peau coupée au dégarnissement, par dessus une couche de pomme de terre pressée au dégarnissement, une couche de peau hachée, une nouvelle couche de pomme de terre se succédant ainsi jusqu'à parfaire remplissage de la fosse. La fermentation de ce mélange produit un échauffement progressif et suffisant pour cuire les pommes de terre. En deux heures l'opération est terminée et le résultat est également cuire de la même façon et demandant un temps moins long. Le bœuf et la volaille recherchent avidement les racines et tubercules cuits par ce procédé aussi simple qu'économique.

On écrit à Hongkong, 15 février :

L'empereur de Chine a expire dans la soirée de mardi 12 janvier, après avoir langui pendant une semaine dans un état désespéré à la suite d'une rechute de la petite vérole éprouvée le 5. Sa Majesté était âgée de 86 ans et 9 mois.

Le 14, à Paris, Félix le théoricien :

« Les empereurs dans leurs dignités... est reçu respectueusement l'un et l'autre des deux impératrices Tsu-Ngo et Tsu-Eu : »

« L'empereur étant mort sans laissez d'enfants, nous n'avons d'autres sources que celle d'appeler Tsu-Tien, fils du prince de 1^{re} classe l'houan, fils adoptif de l'empereur Ouou-Tsung-Hien-Roung-il (l'empereur Hien-Feng), pour succéder à son père. »

« Si l'empereur appelle à succéder à un fils, ce fils sera donné en adoption à l'empereur défunt afin de lui servir de postérieur. »

« Respectez ceci. »

A l'arrivée de la nouvelle de la mort de l'empereur Tung Chieh, les pavillons des consuls, ainsi que ceux des navires de guerre en rade, ont été placés à mi-mât, comme signe de respect ouvert le défunt.

L'accès du nouvel empereur, qui est un enfant de six ans, nommé Chih, ressemblera beaucoup à celle de son prédeceur et nécessitera une grande solennité. Tan a, dit-on, huit fils, dont l'aîné a la peine de l'enfant choisi pour s'asseoir sur le trône du dragon. En cas de la non reconnaissance de ce garçon, il y aurait quelque chance pour le fils aîné du prince Kung, bêché, Tsai-Cheng, qui, on se le rappelle, a partagé récemment la dégradation dont son père avait été l'objet. Une objection se présente à sa candidature, c'est qu'il a peu près le même âge que l'empereur défunt ; il sera donc son camarade d'école et il sera porteur d'armes, car il est d'image chez les Chinois que le nouvel empereur doit toujours être un soldat et faire du sacrifice au succès. En troisième évidemment il sera mentionné dans la personne du jeune fils du prince Chien, frère cadet du prince Kung, qui est un favori à la Cour, et fils adoptif de Hung-Tung, père de l'empereur défunt.

Il paraît que peu avant la mort de l'empereur, une image gigantesque de la « déesse de la petite vérole » a été portée en procession autour de la ville de Pekin en grande solennité, et que la déesse a couché même de l'Empereur, signifiant qu'il a l'habitude de planifier ses amours avec les déesses. Mais comme la déesse a continué son obstination, elle a été, dit-on, insultée, et finalement brûlée. Cette fin fatale a été, nous le supposons, la revanche des Chinois contre l'attitude peu respectueuse de la déesse.

HYGIENE DU MARIN (1).

On l'a dit souvent, le matelot, qui donne courageusement son sang et sa vie pour le service de la patrie, est un enfant sous certains côtés. C'est ainsi qu'il montre une extrême insouciance pour ce qui touche à sa santé. Cette insouciance s'explique par la profonde ignorance où il est des principes les plus élémentaires de l'hygiène.

Il prodigue ses forces et sa vigueur, une image grotesque de la « déesse de la petite vérole » a été portée en procession autour de la ville de Pekin en grande solennité, et que la déesse a couché même de l'Empereur, signifiant qu'il a l'habitude de planifier ses amours avec les déesses. Mais comme la déesse a continué son obstination, elle a été, dit-on, insultée, et finalement brûlée. Cette fin fatale a été, nous le supposons, la revanche des Chinois contre l'attitude peu respectueuse de la déesse.

Le ministre de la marine avait signalé, en 1873, l'opportunité d'un manuel d'hygiène propre à être mis entre les mains des marins : l'ouvrage du docteur Maïh, publié sous les auspices du ministère de la marine, semble être la réalisation de cette sage pensée. Ce petit livre sera accueilli avec empressement par ceux auxquels il s'adresse.

Il est écrit avec clarté et précision, et les formules de l'auteur, souvent empruntées à la pratique des marins, lui vaudront la sympathie et la confiance de ses lecteurs.

On trouve dans ce manuel, d'où sont bannies les théories et les doctrines sujettes à controverse, une étude approfondie de l'homme de mer, de ses besoins, des conditions au milieu desquelles il passe sa vie, des dangers qui menacent sa santé et ses jours. On y trouve aussi un ensemble précis de préceptes destinés à la protection contre les maladies et influences diverses qui affectent les conditions atmosphériques communes ou des localités exotiques. C'est ancora un recueil de soins menus, de sages maximes appliquées à tous les actes de l'individu, à toutes les fonctions organiques, et dont l'observance est le fond même de l'hygiène.

L'auteur a donc la louable ambition de convaincre les marins de l'utilité et de la nécessité de l'hygiène. Chaque avis, chaque conseil est toujours la conséquence d'une démonstration d'un résultat obtenu de ses propres expériences. L'exposé est très détaillé avec la considération expérimentale des effets.

La santé morale préoccupe autant que le bien-être physique le docteur Maïh, et toute sa sollicitude est accueilli aux intérêts intellectuels et moraux des sympathiques clients. En leur traçant leurs devoirs envers la patrie, la famille, leurs semblables et eux-mêmes, il met en relief les nobles passions de l'homme, et provoque à l'amour et à l'émulation du bien.

Dès son appariement, cet ouvrage a été l'objet d'une haute et flat-

(1) *Mémoires pratiques d'hygiène nautique, ou des moyens de conserver la santé des gens de mer, à l'usage des officiers marins et des officiers de la flotte, par le docteur Maïh, médecin professeur de la marine, 1 vol. in-16, 651 pages, tirés de J.-B. Baillière et fils, Paris.*

teuse distinction, juste récompense de sa valeur. L'empire ministre de la marine a prescrit l'envoi immédiat d'un certain nombre d'exemplaires aux bibliothèques des divisions des équipages de la flotte et des navires armés.

Toutefois la mesure libérale du ministre de la marine ne saurait répondre aux besoins d'instruction d'un aussi nombreux personnel et il est à désirer que chaque officier-marin s'approche de ce code avec le marin. Il y puisera d'abord des renseignements qui l'intéressent de danger averti contre lui, et servira les divisions dans l'application de ces règles d'hygiène. L'officier marin n'est-il pas mis à tous les actes de la vie des matelots ? N'est-il pas leur premier maître, leur conseiller intime, leur surveillant de chaque heure ? Parmi ces fonctions multiples, en est-il qui soit plus honnable que celle d'éviter de ses semblables les dangers qu'ils affrontent inconsciemment ?

Recommander ce manuel à nos officiers de marine serait assuré-pur : ils attachent trop de prix aux préceptes qui surpassent dans leur caractère quelque bêtise. Ils se produisent, pour ne pas accuser avec une grande faveur l'œuvre de M. Maïh. La connaissance de l'hygiène constitue, d'ailleurs, un des devoirs du commandement.

La facile exposition du *Mémoires d'hygiène nautique*, que nous avons déjà signalé, s'adresse à toutes les intelligences et le rend particulièrement apte à l'étude individuelle. Cette œuvre appartient à la grande famille des marins dévoués à l'hygiène. Sur tous les points du globe, et notamment dans les stations de poche, comme Terre-Neuve et l'Islande, on a souvent constaté à bord des navires marchands que l'hygiène, en général, était la dernière des préoccupations dont on se souciait.

Il ne nous échappe pas qu'un bâtiment de commerce, par la nature de ses opérations, ne se prête guère à la propreté luxueuse du navire de guerre ; quo que la tenue des ses hommes soit tout à fait régulière, il la dépasse rarement. Mais cette différence des conditions n'a rien de dégradant pour le grand famille des marins de commerce. Sur tous les points du globe, et notamment dans les stations de poche, comme Terre-Neuve et l'Islande, on a souvent constaté à bord des navires marchands que l'hygiène, en général, était la dernière des préoccupations dont on se souciait.

Les armateurs et leurs capitaines doivent agir donc sage-ment en établissant à bord un conseiller tutélaire et en prescrivant une hygiène régulière à leurs équipages. L'humanité leur en sera gré, et leurs intérêts s'en féliciteront.

Une époque où l'on s'occupe de la création de bibliothèques populaires et du choix des livres utiles qui les composent, le *Mémoires d'hygiène nautique* nous paraît devoir figurer en première ligne dans la liste de lecture de toutes les localités du littoral maritime.

(Journal officiel.)

UNE CHAIRE VACANTE.

Chercheriez-vous une position sociale, ami lecteur ? Si oui, j'en ai une à vous offrir. Après avis de l'assemblée des professeurs du Collège de France, le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts a déclaré la vacante de la chaire de langue et littérature chinoise et tartare mandchou. Les candidats à ladite chaire sont avertis qu'ils ont un mois pour produire leurs titres aux prises de l'assemblée.

Allons-y, voici le professeur de tartare mandchou ! C'est une question que je ferai bien sur votre carte de visite. Vous me direz sans doute à cela que le tartare mandchou n'a jamais soulevé pour vous un coin du voile qui le recouvre. Je n'en discouvre pas, mais qu'il cela ne tienne !... Sochez bien que jamais le professeur de ce cours fantaisiste n'vu un élève pénétrer dans la salle où il est censé fonctionner, et que, par conséquent...

Ce qu'il y a de plus délicieux dans l'assemblée des professeurs du Collège de France, Qu'est-ce que ? Si un extrait de naissance et son certificat de diplôme sont bons, car autrement, en quoi les professeurs de latin, ou d'allemagne, ou d'économie politique, peuvent-ils faire exception de juger si un monsieur est apte ou non à enseigner les beaux-arts du mandchou aux amateurs ?

Je disais tout à l'heure que jamais le professeur chargé de ce cours drôlatique ne voit poidr un éléphant. On a conté à ce sujet bien des histoires réjouissantes, mais je ne vous en fais généralement part.

Un professeur de chinois, à moins que ce ne soit de thibétain, à moins que ce ne soit de patagon (je ne veux pas trop préciser, pour ne pas dévoiler trop clairement), ayant constaté que la solitude la plus complète régnait dans la salle d'un bout de l'année à l'autre, avait fini par prendre l'habitude de ne faire qu'entrer et sortir. Il s'assumait du vise et retourrait chez lui. Je me trompe... il allait passer le temps du cours chez une dame simiale qui avait toujours son cœur.

Un jour, comme il arrivait, stupur ! un auditeur est là qui l'attend impossible de s'évader. Le voilà donc qui commence l'alpha-beit chinois, ou thibétain, ou patagon, tout en pestant contre le faucheur.

La fois suivante, le même auditeur est à son poste... Cela continue ainsi jusqu'à fin de mois ; et ce satané auditeur qui écoutait notre savant, d'aller filer le parfait amour, à l'autre bout de point, tout le temps à autre chose, n'écoutait jamais le professeur. « Une note + Si bien qu'importe, le professeur se décida une fois à l'apostrophier.

— Monsieur...

— Plutôt !...

— Désirez-vous que nous consacrons à expliquer un texte ?...

— Si vous plait !

— Je vous demande si vous désirez que nous commençons à expliquer un texte ?...

— Ma foi, monsieur, tout ce que vous voudrez. Cela m'est bien égal. Je suis commissionnaire. Une dame me paye pour rester ici trois fois par semaine, de deux à trois heures. J'y reste, voilà tout.

— Une femme ?...

— Oui... une virile dame d' lunettes...

Horrer ! le professeur venait de reconnaître le signalement de sa femme, qui, sachant tout, avait imaginé ce gracieux moyen de vengeance.

(Exchange.)

